

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

La séance du conseil municipal se tiendra en mairie - salle consulaire le

Lundi 17 mars 2025
à 19h00

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2025

FINANCES

BUDGET ANNEXE EQUIPEMENTS TOURISTIQUES

1. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024
2. Affectation des résultats 2024
3. Vote du budget primitif 2025

BUDGET ANNEXE RIVE GAUCHE

4. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024
5. Affectation des résultats 2024
6. Vote du budget primitif 2025

BUDGET PRINCIPAL

7. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024
8. Affectation des résultats 2024
9. Vote du budget primitif 2025
10. Vote des taux de la fiscalité directe locale – Année 2025
11. Subventions aux associations – Attribution pour l'année 2025
12. Espace d'Animation du Laudon – Convention d'objectifs et de moyens
13. Centre de Pratique Musicale du Lac – Convention d'objectifs et de moyens
14. Convention de partenariat avec l'association « les amis de l'Alpsman »
15. Syane – Travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication – Approbation du plan de financement Gros Entretien Reconstruction (GER) 2025

URBANISME

16. Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Mobilités Bioclimatique (PLUI HMB) du Grand Annecy
17. Service de conseil architectural, urbain et paysager – Convention avec le CAUE 74 et contrat avec M. Michel Coen - Avenant n°1

FONCIER

18. Parcelle AV 562 route des Vernes - Servitude de passage des eaux usées au profit du Sila

PERISCOLAIRE

19. Avenant à la convention de Projet Educatif de Territoire (PEDT) et Plan Mercredi 2022-2025
20. Convention de mise à disposition de locaux municipaux au profit de l'Espace d'Animation du Laudon

ADMINISTRATION GENERALE

21. Modification du règlement intérieur de la bibliothèque

RESSOURCES HUMAINES

22. Création et suppression de postes
23. Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non-permanents pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité – Année 2025
24. Révision du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (rifseep) (abroge la délibération n° 2022.13 du 17.01.2022)
25. Annualisation du temps de travail des agents de la Police Municipale
26. Mandatement du CDG 74 afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la santé

Information sur les marchés et décisions conclus depuis le conseil municipal précédent.

En Mairie,
Saint-Jorioz, le 6 mars 2025

Le Maire,
Michel BEAL

